

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Cette délibération vient une fois de plus compléter les partenariats privés sur la Fête des Lumières.

J'en profite pour faire un petit point sur l'édition 2009 qui vient de se dérouler. Il y aurait beaucoup de choses à dire. Je me contenterai de souligner le succès populaire qui a été très largement au rendez-vous depuis le lancement le 5 décembre au soir avec les quelques 20 000 personnes rassemblées place Bellecour, jusqu'à la clôture que vous évoquiez tout à l'heure avec ce très beau spectacle « Moment Factory » dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, des spectacles pour certains magistraux, pour d'autres dans une ambiance plus familiale, qui ont su, je crois, trouver leur public.

De souligner aussi le retour, que nous avons été nombreux à constater, des lumignons aux fenêtres et aux balcons des lumignons qui font l'âme de cette fête.

Le succès enfin des initiatives que nous avons prises cette année, notamment celle de créer des parcours. Celui qui allait au fil du Rhône jusqu'au Parc de la Tête d'Or mais aussi celui qui montait à Fourvière. Et puis, celle de tirer un feu d'artifices qui a été très apprécié, il faudra voir ce qu'on en fait l'année prochaine.

M. LE MAIRE : Ca dépend s'il pleut ou pas au mois de juillet !

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, Adjointe : Voilà, ça dépendra comme toujours des intempéries. Enfin, s'il fallait ne retenir qu'un chiffre, plutôt que le nombre de visiteurs qui est toujours très compliqué à calculer, je voudrais rebondir sur l'intervention de Nicole Gay tout à l'heure qui a beaucoup évoqué le Secours Populaire en parlant de la crise économique et sociale plus générale et vous dire que ceux que je félicite en tout premier lieu, ce sont d'abord les Lyonnais qui par leur générosité ont permis au Secours Populaire, dans le cadre de l'opération « Lumignons du cœur » cette année, de recueillir quelques 20 000 euros en vente de lumignons et de dons spontanément provoqués par cette opération. Merci à eux.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)